



Gestion d'actifs
CIBC

GUIDE SUR LES PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

DÉCOUVREZ LES PRINCIPAUX TERMES POUR VOUS AIDER À NAVIGUER DANS CET
IMPORTANT SEGMENT DU SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

GUIDE SUR LES PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

Les placements non traditionnels constituent un segment dynamique en évolution rapide au sein du secteur des services financiers. Autrefois, l'apanage des investisseurs institutionnels et des investisseurs qualifiés, le segment des placements non traditionnels s'ouvre de plus en plus aux autres types d'investisseurs par le truchement d'instruments tels les produits liquides non traditionnels.

Il vous sera beaucoup plus facile de vous y retrouver dans ce segment si vous connaissez les termes qui y sont couramment utilisés. Gardez à portée de main ce guide au moment d'examiner de plus près les différentes stratégies de placements non traditionnels à intégrer à un portefeuille, car vous y trouverez des explications sur les divers aspects de ce type de placements.

EN QUOI CONSISTENT LES PLACEMENTS NON TRADITIONNELS?



Des stratégies qui vont au-delà des placements traditionnels (actions, obligations ou espèces)



Les placements non traditionnels sont des placements dans des actifs autres que des actions, des obligations et des espèces (par exemple, des fonds de capital-investissement, des fonds de couverture, des biens immobiliers, des marchandises et autres) ou des placements qui utilisent des stratégies qui vont au-delà des façons traditionnelles d'investir (comme des stratégies de positions acheteur/vendeur)



Ils procurent aux investisseurs d'autres options afin d'accroître leurs sources de rendement, d'améliorer la diversification de leur portefeuille et de gérer le risque



Les investisseurs ont désormais accès plus facilement aux placements non traditionnels grâce à un segment de marché en pleine croissance, celui des *produits liquides non traditionnels*. Il s'agit de placements non traditionnels sous forme de parts de fonds communs de placement ou de fonds négociés en bourse qui s'accompagnent en plus d'une tarification quotidienne



Les produits liquides non traditionnels offrent aux investisseurs une approche de placement flexible fondée sur l'exposition à différentes catégories d'actif et stratégies

GLOSSAIRE DE TERMES COURANTS

ALPHA

L'excédent de rendement que réalise un placement par rapport à son indice de référence s'appelle l'alpha. Les gestionnaires de portefeuille apportent une valeur ajoutée au portefeuille en utilisant leurs compétences pour générer de l'alpha. On peut donc également considérer l'alpha comme une mesure de la compétence du gestionnaire de portefeuille.

BÊTA

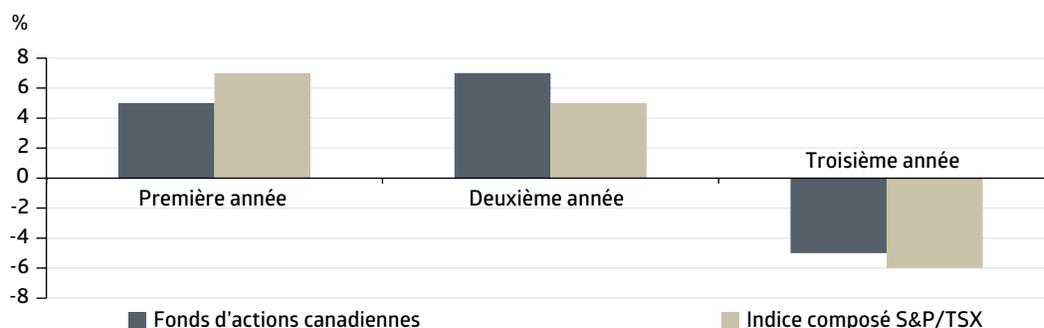
En termes généraux, le rendement généré par l'indice de référence ou par le marché est appelé bêta.

RENDEMENT ABSOLU

Le rendement absolu représente le montant total des gains réalisés par un placement sur une période donnée. Un fonds qui recourt à une stratégie de rendement absolu vise à réaliser des rendements positifs dans toutes les conditions du marché, même lorsque le marché est volatil, stable ou en baisse. Une stratégie de rendement absolu définit généralement un rendement cible à atteindre au cours d'une période préétablie. Au contraire, les fonds communs de placement traditionnels mesurent souvent le rendement relatif et visent à obtenir un rendement supérieur à celui d'un indice de référence. Les produits à rendement absolu, quant à eux, font pour ainsi dire abstraction de tout indice de rendement.

Prenons par exemple un fonds d'actions canadiennes qui cherche à obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice composé S&P/TSX. Comme on le voit dans le graphique ci-dessous, la première année, l'indice composé S&P/TSX (l'indice de référence) a fait mieux que le fonds. Toutefois, durant les deux années qui ont suivi, le fonds a atteint son objectif : malgré le rendement négatif de la troisième année, il a surpassé son indice de référence. De leur côté, les stratégies de placement à rendement absolu cherchent à obtenir un rendement absolu précis, quelle que soit l'orientation du marché.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES ET INDICE DE RÉFÉRENCE



À titre indicatif seulement.

Outre les placements dans des actions et obligations traditionnelles, les stratégies de rendement absolu utilisent une gamme de stratégies et d'instruments moins traditionnels pour atteindre leurs objectifs de rendement, comme l'utilisation de produits dérivés, des ventes à découvert, l'utilisation de l'effet de levier comme technique de placement et entre autres.

PRODUITS DÉRIVÉS

Un produit dérivé est un type de titre financier dont le prix ou le rendement est directement lié à d'autres actifs sous-jacents, c'est-à-dire « dérivé » d'autres actifs sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options et les swaps figurent parmi les produits dérivés les plus courants. Les actifs sous-jacents des produits dérivés correspondent d'ordinaire à des actions, à des titres à revenu fixe, à des marchandises ou à des devises.

Les produits dérivés servent le plus souvent à couvrir, accroître ou réduire une exposition à des actifs particuliers ou des paniers d'actifs. Les produits dérivés offrent la souplesse nécessaire pour personnaliser les perspectives de marché en fonction de résultats particuliers. Depuis la possibilité de personnalisation des échéances précises et d'efficacité du capital jusqu'à l'offre d'un effet de levier ciblé, lorsqu'ils sont utilisés parallèlement à des principes de saine gestion du risque, les produits dérivés sont un outil puissant pour améliorer les résultats de placement.

COUVERTURE

Les titres de type produits dérivés peuvent servir à compenser ou à réduire le risque lié au placement dans un actif sous-jacent; c'est ce qu'on appelle une stratégie de couverture. Supposons qu'un gestionnaire de placements d'un portefeuille d'actions américaines prévoit une certaine volatilité à venir sur le marché boursier américain. Afin d'atténuer les pertes potentielles, le gestionnaire pourrait adopter une position vendeur dans l'indice S&P 500, peut-être en vendant des contrats à terme standardisés. En cas de baisse du marché boursier américain pendant la durée du contrat, la position vendeur pourra être liquidée et le gain subséquent servira à compenser en partie les pertes subies dans les placements boursiers du portefeuille. Les produits dérivés sont utiles dans de tels scénarios de couverture en raison de leur relation connue avec les actifs sous-jacents couverts. Toutefois, dans cet exemple, la stratégie de couverture réduira également le rendement positif que le portefeuille peut générer si jamais, contrairement aux attentes du gestionnaire, le marché boursier américain progresse au lieu de baisser.

EFFET DE LEVIER

Si un investisseur souhaite augmenter l'ampleur du gain potentiel d'une position de placement (et, par extension, la perte potentielle), il peut participer sous la forme d'un emprunt, ce qu'on appelle l'effet de levier.

Façons d'exploiter l'effet de levier :

- S'il choisit le recours à des **emprunts en espèces**, l'investisseur emprunte des liquidités pour investir. Pour des fins d'emprunts, les gestionnaires d'actifs peuvent utiliser, entre autres instruments de liquidités, des prêts, des instruments de crédit, des obligations et même des produits structurés.
- Les **instruments dérivés** permettent aux investisseurs de profiter des fluctuations de prix des actifs sans nécessairement les posséder, et leur structure permet souvent aux gestionnaires de placement de contrôler des positions importantes moyennant un faible apport en capital, voire aucun dans certains cas. Le capital requis pour investir dans un instrument dérivé est généralement bien inférieur au capital nécessaire pour investir dans des titres plus traditionnels, comme des actions ou des obligations.
- Dans le contexte d'une **vente à découvert physique**, un investisseur qui veut profiter de la baisse prévue d'un titre, souvent un titre négocié fréquemment, peut emprunter les actions d'un prêteur, les vendre immédiatement (recevant ainsi le produit de la vente pour investir) et réaliser des gains en rachetant les actions à un cours futur potentiellement inférieur.

Dans chacun des cas ci-dessus, l'effet de levier permet d'investir dans un actif sous-jacent sans l'investissement de départ complet ou sans une participation directe dans l'actif. Cependant, comme pour toutes formes d'emprunt, les dettes doivent être remboursées. En conséquence, s'il est vrai que le recours à l'effet de levier peut améliorer grandement le potentiel de rendement d'un portefeuille, il s'accompagne tout de même d'un risque supplémentaire.

EXPOSITION AUX FACTEURS

Un investisseur peut répartir les placements du portefeuille dans des titres présentant certaines caractéristiques, appelés « facteurs ». Les facteurs sont les caractéristiques d'un placement qui peuvent expliquer des écarts de rendements futurs. Avec les actions, par exemple, les investisseurs peuvent modifier les expositions vers le facteur « valeur » (actions dont le cours est peu élevé par rapport à leur valeur intrinsèque), ou le facteur « momentum » (actions dont le rendement récent est solide). Avec des instruments qui génèrent un rendement comme ceux à revenu fixe, un investisseur peut exploiter le facteur de « détention » (détention de positions à rendement élevé par rapport à des positions à rendement bas).

MARCHANDISES

Les marchandises sont des biens essentiels négociables. Le pétrole, le gaz, le blé, l'or, le soja et les animaux d'élevage sont des exemples de marchandises.

Il est possible d'acheter et de vendre des marchandises au moyen de produits dérivés comme des contrats à terme standardisés et de gré à gré. Par exemple, un contrat à terme standardisé est un accord d'achat ou de vente d'une marchandise à une date future et à un prix prédéterminés. Les bourses de contrats à terme sur marchandises créent un marché liquide pour rassembler des producteurs, des opérateurs en couverture et des spéculateurs, en standardisant les quantités et la qualité des marchandises faisant l'objet d'opérations.

DEVISES

Il est possible de négocier des devises dans un but de protection contre le risque de change ou en vue d'ajouter de la valeur à un portefeuille autrement, en s'appuyant sur la valeur prévue d'une devise ou d'un panier de devises.

Façons de négocier des devises :

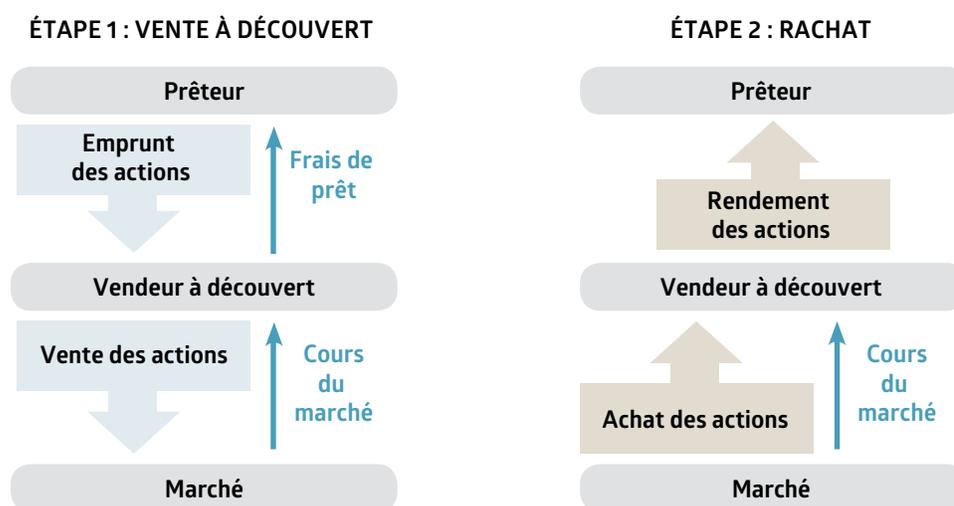
- Contrats à terme de gré à gré sur devises
- Contrats à terme standardisés sur devises (aussi appelés contrats de change à terme)
- Options sur devises
- Avoirs liquides dans une devise donnée

POSITIONS ACHETEUR ET VENDEUR

Une **position acheteur** renvoie à l'achat d'un titre dont on prévoit que la valeur va augmenter. Une **position vendeur** s'entend de la vente d'un titre dont on prévoit que la valeur va baisser.

Façons de se placer en position vendeur :

- La **vente à découvert physique** est souvent utilisée pour des titres fréquemment négociés. Selon le processus habituel, l'investisseur en position vendeur emprunte les actions auprès d'un prêteur et les vend immédiatement. Une fois la position vendeur établie, si le cours de l'action diminue à un niveau jugé acceptable par le vendeur à découvert, celui-ci pourra racheter les actions à ce prix moindre et réalisera un gain en liquidant la position. En revanche, si le prix de l'actif augmente soudainement, le vendeur à découvert essuiera des pertes. Comme pour toutes les positions vendeur, en général, la perte potentielle du vendeur à découvert est théoriquement infinie, puisque le cours de l'action peut augmenter indéfiniment.



- Au moyen d'un placement dans un **produit dérivé**, par exemple la vente d'un contrat à terme de gré à gré, la vente d'un contrat à terme standardisé, l'émission d'une option d'achat ou l'achat d'une option de vente. Essentiellement, l'investisseur accepte de vendre plus tard un actif à un prix fixé d'avance, en espérant que le prix de cet actif baissera par la suite, ce qui lui permettra de réaliser un gain de placement.

OPTIONS

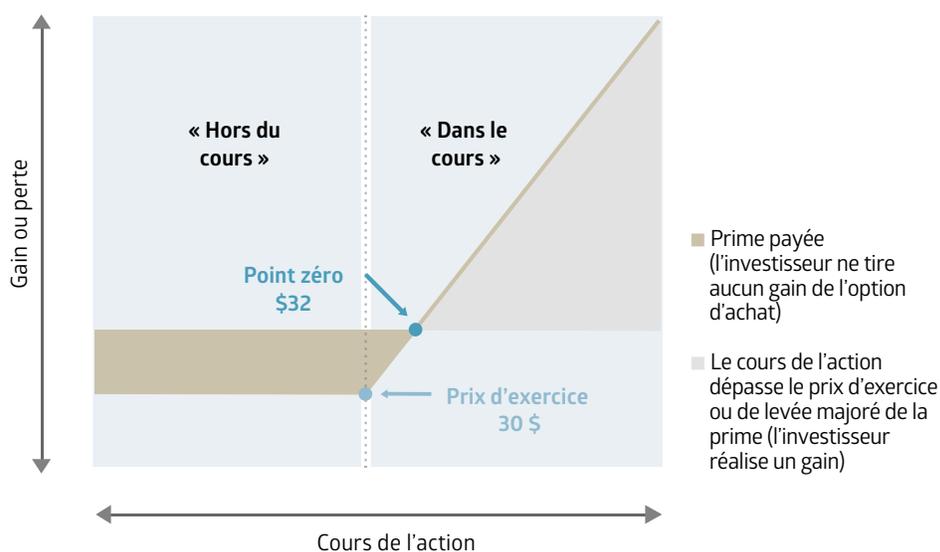
Il s'agit d'une sorte d'accord donnant au détenteur le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un titre sous-jacent (voir aussi les termes Options d'achat et Options de vente).

OPTIONS D'ACHAT

Une option d'achat est un type de contrat d'option selon lequel le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter un actif sous-jacent au cours d'une période donnée à un prix précis, appelé prix d'exercice ou de levée. L'investisseur achète une option d'achat sur un actif sous-jacent s'il pense que le cours de cet actif dépassera le prix d'exercice, car ce n'est qu'à ce moment que son option commencera à prendre de la valeur (ce qu'on appelle « être dans le cours ») et deviendra rentable.

Par exemple, le titre A se négocie actuellement à 30 \$, et l'investisseur croit que le cours de ce titre va augmenter. L'investisseur achète une option d'achat dont le prix d'exercice est de 30 \$ et verse une prime de 2 \$ pour acheter l'option, pour un total de 200 \$, chaque contrat d'option représentant 100 actions. L'option d'achat expire dans un mois. L'investisseur a donc la possibilité d'acheter 100 actions du titre A au prix d'exercice de 30 \$ jusqu'à ce que l'option expire.

GAIN OU PERTE DE L'INVESTISSEUR LIÉS À L'ACHAT D'UNE OPTION D'ACHAT



À noter qu'en général, le détenteur d'une option d'achat exercera son option seulement si le cours de l'action a augmenté, c'est-à-dire qu'il achètera les actions au prix d'exercice moindre prévu dans le contrat d'option d'achat. Si le cours de l'action chute, le détenteur de l'option ne l'exercera pas et le vendeur conservera ses actions en plus de la prime.

Vendre une option d'achat : Le vendeur d'une option d'achat adopte la position opposée à celle du détenteur du contrat d'option. Le vendeur a l'obligation de fournir l'actif sous-jacent au prix d'exercice au détenteur de l'option d'achat si ce dernier décide d'exercer l'option. En retour, le vendeur de l'option d'achat reçoit la prime payée par le détenteur de l'option d'achat à titre de contrepartie pour avoir pris le risque que le détenteur exerce l'option. La vente d'une option d'achat est semblable à celle d'une assurance en ce sens que le détenteur achète une protection (paie une prime) qu'il peut choisir d'exercer, et si elle est exercée, le vendeur doit respecter (payer le détenteur) l'obligation. Le vendeur d'une option d'achat ne peut toucher que la prime, mais en théorie, il pourrait subir des pertes illimitées lorsque le marché est en hausse.

OPTIONS DE VENTE

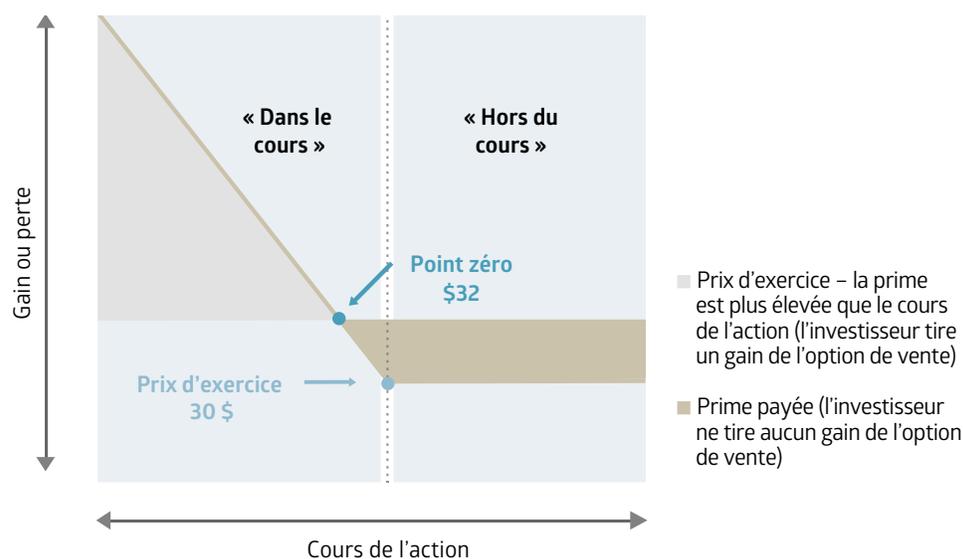
Une option de vente est un type de contrat d'option qui donne à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de vendre un actif sous-jacent à un prix établi au cours d'une période donnée. Un investisseur qui achète une option de vente pense que le prix de l'actif sous-jacent descendra sous le prix d'exercice prédéterminé avant que l'option expire.

Par exemple, le titre A se négocie actuellement à 30 \$, mais l'investisseur croit qu'il y aura bientôt des épisodes de volatilité. L'investisseur achète une option de vente dont le prix d'exercice est de 30 \$ et verse une prime de 2 \$ pour acheter l'option, soit un total de 200 \$, chaque contrat d'option représentant 100 actions. L'option de vente expire dans un mois. L'investisseur a donc la possibilité de vendre 100 actions du titre A au prix d'exercice de 30 \$ jusqu'à ce que l'option expire.

Supposons une faiblesse des marchés durant cette période qui fait baisser le cours des actions du titre A à 25 \$. À ce moment, l'investisseur exercera l'option lui permettant de vendre les actions à l'émetteur de l'option pour le prix d'exercice de 30 \$.

L'investisseur obtiendrait 500 \$ sur l'option de vente, soit la différence entre le prix d'exercice et le prix du marché multipliée par le nombre d'actions ou $(30 \$ - 25 \$) \times 100$. Par contre, l'investisseur obtient réellement 300 \$ après avoir tenu compte des primes (ce qui a été payé pour les options de vente) $(500 \$ - 200 \$)$. La perte maximale sur l'opération de négociation est la prime de 200 \$, qui devrait être payée si le cours de l'action augmentait ou qu'il n'allait pas en deçà du prix d'exercice. Et bien sûr, le profit maximal serait réalisé si le titre chutait à 0 \$.

GAIN OU PERTE DE L'INVESTISSEUR LIÉS À L'ACHAT D'UNE OPTION DE VENTE



Vendre une option de vente : Le vendeur d'une option de vente adopte la position opposée à celle du détenteur du contrat d'option. Le vendeur a l'obligation d'acheter l'actif sous-jacent au prix d'exercice du détenteur de l'option de vente si ce dernier décide d'exercer l'option. En retour, le vendeur de l'option de vente reçoit la prime payée par le détenteur de l'option de vente à titre de contrepartie pour avoir pris le risque que le détenteur exerce l'option. Le vendeur d'une option de vente ne peut toucher que la prime et ses pertes sont limitées à celles subies si le cours de l'action tombe à néant.

VALEUR NOTIONNELLE

La valeur notionnelle représente le montant total en dollars d'un actif sous-jacent contrôlé par le contrat de dérivé.

La valeur notionnelle est calculée comme suit : Multiplier les parts d'un placement par son prix au comptant (le prix immédiat auquel un titre se négocie sur le marché).

Voyons un exemple en utilisant les contrats à terme sur l'indice MSCI monde.

La valeur de ces contrats à terme est 50 x l'indice MSCI monde, alors qu'un contrat à terme sur l'indice MSCI monde représente 50 parts de l'indice. Si une personne achète un contrat à terme sur l'indice MSCI monde à 2 000 \$, la valeur notionnelle du contrat est alors de 100 000 \$ (50 x 2 000 \$). En revanche, la valeur marchande d'une part de l'indice MSCI monde est de 2 000 \$.

CONTRAT À TERME DE GRÉ À GRÉ

Un contrat à terme de gré à gré est une entente personnalisée entre deux contreparties pour acheter ou vendre un titre à un moment fixé dans le futur à un prix prédéterminé. Par exemple, un fermier peut vendre des contrats à terme de gré à gré pour se protéger contre la baisse des prix des marchandises.

Un contrat à terme de gré à gré est l'un des instruments dérivés les plus simples. Il donne au détenteur l'obligation d'effectuer une opération qui implique l'actif sous-jacent, qui peut être un titre, une devise ou une marchandise, à une date future et à un prix prédéterminés. Les deux parties sont : 1) l'acheteur éventuel (ou la position acheteur) qui paie le prix du contrat et reçoit l'actif sous-jacent et 2) le vendeur éventuel (ou la position vendeur) qui livre le titre au prix fixé.

Lorsque le prix au comptant (le prix courant auquel un actif peut être acheté ou vendu pour une livraison immédiate) est inférieur au prix du contrat à terme de gré à gré, le vendeur ou la position vendeur recevront le profit ou le paiement de la position acheteur. L'inverse est vrai lorsque le prix au comptant est supérieur au prix du contrat : la position acheteur obtient les gains.

Prenons un exemple. Un fermier a trois millions de boisseaux de blé à vendre dans six mois. Le fermier est préoccupé par un recul potentiel du prix du blé. Par conséquent, le fermier (le vendeur) entre dans un contrat à terme de gré à gré avec une institution (l'acheteur) pour vendre trois millions de boisseaux de blé à un prix de 4,50 \$ par boisseau dans six mois qui sera réglé au comptant.

CONTRAT À TERME DE GRÉ À GRÉ

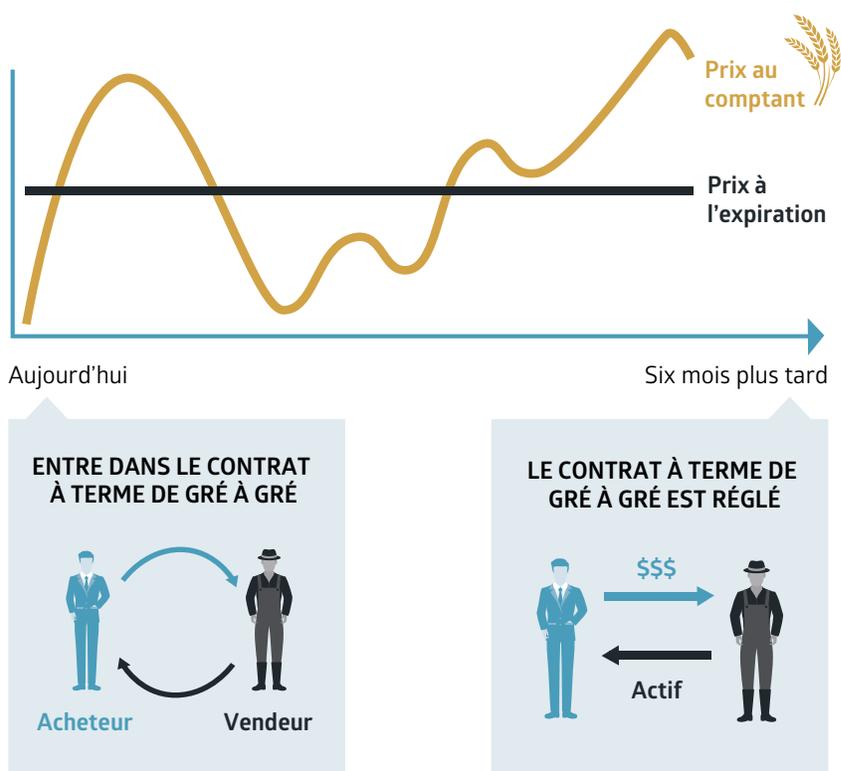
continued

Six mois plus tard, voici les trois scénarios possibles :

- **Le prix au comptant demeure le même.** Si le blé demeure à 4,50 \$ par boisseau, aucun fonds n'est échangé et le contrat expire.
- **Le prix au comptant est supérieur au prix du contrat.** Si le prix au comptant augmente à 5,00 \$, le fermier doit à l'institution 1,5 million de dollars : $(4,50 \$ - 5,00 \$) \times 3 \text{ millions}$. Cela représente la différence entre le prix au comptant courant de 5,00 \$ et le taux contractuel de 4,50 \$.
- **Le prix au comptant est inférieur au prix du contrat.** Si le prix du blé baisse à 3,00 \$ par boisseau, l'institution financière (l'acheteur) doit au fermier (le vendeur) 4,5 millions de dollars : $(4,50 \$ - 3,00 \$) \times 3 \text{ millions}$. Cela représente la différence entre le taux contractuel de 4,50 \$ et le prix au comptant courant de 3,00 \$.

Dans chaque scénario, le fermier a immobilisé un prix de 4,50 \$ par boisseau, couvrant le risque de fluctuations de prix. Dans le premier scénario, le fermier n'est pas touché financièrement. Dans le deuxième scénario, le fermier paie à l'institution 0,50 \$ pour chaque boisseau qui peut être vendu à 5,00 \$ sur le marché libre. Dans le troisième scénario, le fermier obtient 1,50 \$ par boisseau qui ne peut être vendu qu'à 3,00 \$.

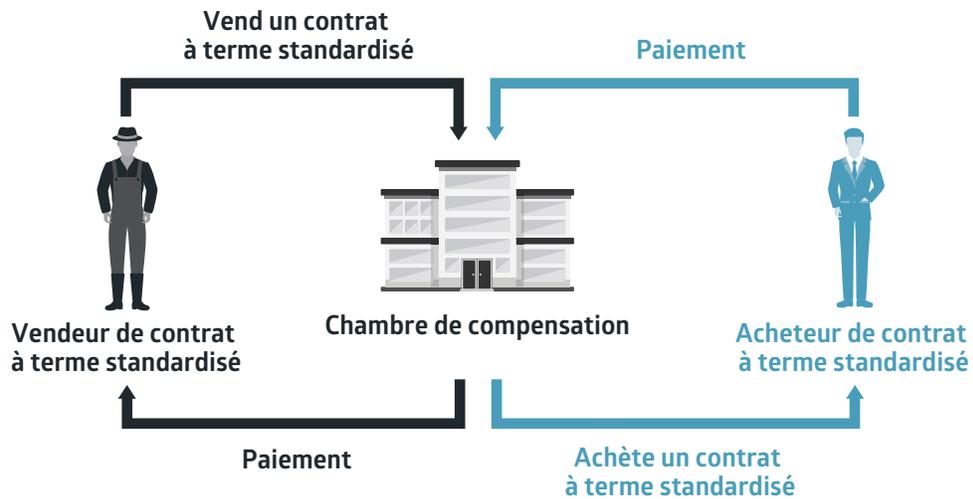
Notez que le vendeur du contrat, dans la position à découvert, a un potentiel de perte illimitée. L'acheteur, dans la position acheteur, a un potentiel de gain illimité. En revanche, le potentiel de perte pour l'acheteur (et le gain potentiel pour le vendeur) est limité parce que le prix de l'actif sous-jacent ne peut baisser sous zéro.



CONTRATS À TERME STANDARDISÉS

Tout comme un contrat à terme de gré à gré, un contrat à terme standardisé est un type de dérivé qui décrit une entente légale d'acheter ou de vendre un actif sous-jacent à un prix déterminé à une date future précise. Contrairement à un contrat à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés sont très standardisés et négociés à une bourse, mais permettent à un investisseur de profiter d'un actif sous-jacent ou de se protéger contre la volatilité de son prix.

Chaque marché de contrats à terme utilise sa propre chambre de compensation pour prendre la position opposée d'une opération de négociation donnée, agissant en tant qu'intermédiaire pour chaque investisseur qui veut acheter ou vendre un contrat à terme standardisé.



CONTRATS À TERME DE GRÉ À GRÉ PAR RAPPORT AUX CONTRATS À TERME STANDARDISÉS

	CONTRAT À TERME DE GRÉ À GRÉ	CONTRAT À TERME STANDARDISÉ
	Habituellement personnalisé et négocié de façon privée entre deux parties	Modalités très standardisées
	Négocié hors cote	Négocié à une bourse
	Régulé seulement au moment de la livraison; il y a un risque de contrepartie (le risque qu'une partie ne respecte pas les termes du contrat)	Règlement quotidien par l'intermédiaire d'une chambre de compensation. La chambre de compensation du marché de contrats à terme agit à titre de contrepartie pour les deux parties dans le contrat, permettant d'éliminer le risque de contrepartie
	Aucune marge n'est nécessaire	Marges requises à passer et à maintenir pour permettre d'éliminer le risque de contrepartie
	Utilisé principalement par les parties qui veulent se protéger contre la volatilité du prix de l'actif sous-jacent	Souvent utilisé par les spéculateurs pour profiter de la direction de l'actif sous-jacent

CONTRATS À TERME SUR MARCHANDISES

Pour les investisseurs qui veulent investir dans les matières premières, ou se protéger du degré de volatilité de leur cours, ces types de contrats à terme standardisés sont axés précisément sur les marchandises telles que le pétrole, les métaux ou divers produits agricoles.

CONTRATS À TERME SUR INDICES

Si un investisseur veut profiter ou se protéger d'un marché en particulier, les contrats à terme sur indices sont un moyen extrêmement utile et courant de le faire. Les contrats à terme sur indices sont des contrats à terme standardisés où l'actif sous-jacent est un indice boursier ou un autre indice financier. Par exemple, un investisseur qui croit que le cours des actions américaines en général va augmenter peut vouloir prendre une position acheteur et acheter un contrat à terme sur l'indice S&P 500. Il s'agit d'un moyen efficace de profiter d'une exposition au marché américain plutôt que d'acheter directement des actions américaines ou un fonds indiciel. En revanche, un investisseur qui croit que le prix des actions américaines va chuter peut prendre une position vendeur et vendre un contrat à terme sur l'indice S&P 500, pour profiter de la baisse du cours des actions ou pour se protéger contre les pertes potentielles dans un portefeuille existant d'actions américaines.

CONTRATS À TERME SUR ACTIONS

Un contrat à terme standardisé qui permet à un investisseur de profiter des mouvements d'un indice boursier ou même d'un titre précis.

CONTRATS À TERME SUR OBLIGATIONS

Un contrat à terme sur obligations permet à un investisseur de profiter des mouvements d'un indice obligataire ou même d'obligations individuelles.

SWAPS

Un autre type d'instrument dérivé qui peut être utilisé pour profiter (ou se protéger) des changements dans les marchés financiers est un swap. Comme le nom le suggère, cela signifie que les deux parties échangent des instruments financiers. En pratique, par contre, cela signifie habituellement que deux parties échangent les liquidités de leurs instruments financiers respectifs et non les instruments.

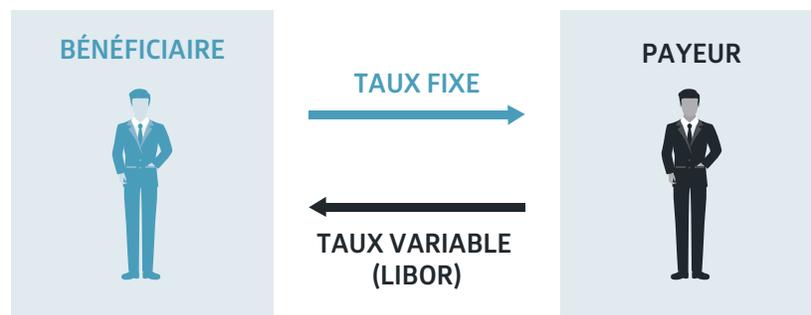
SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Un swap de taux d'intérêt est un accord contractuel en vertu duquel une partie échange une source de paiements d'intérêts contre les paiements d'une autre partie.

Les swaps de taux d'intérêt sont habituellement constitués de l'échange de paiements à taux fixe contre des paiements à taux variable fondés sur un montant notionnel en capital. Le taux variable est lié à un taux de référence, historiquement habituellement le LIBOR. La valeur de marché d'un swap à sa création est habituellement établie à néant, signifiant qu'aucun flux de trésorerie n'est échangé au moment de la création.

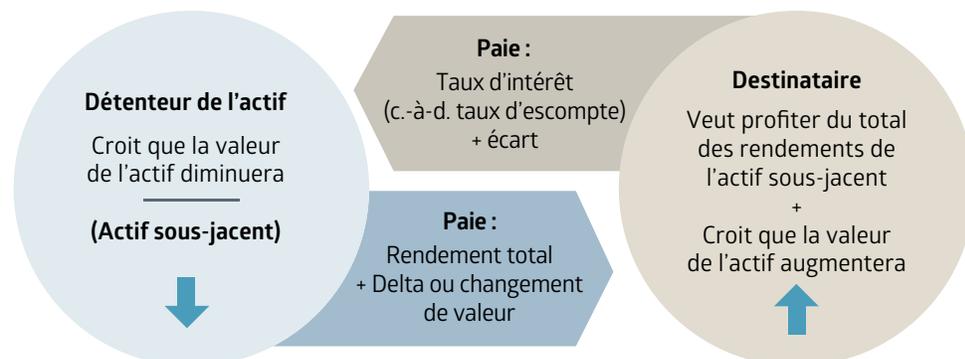
Les swaps de taux d'intérêt peuvent être utilisés par des sociétés afin d'optimiser leur profil de financement relativement à des taux d'intérêt fixes ou variables, et peuvent être utilisés par des investisseurs à des fins de spéculation sur les taux d'intérêt.

INTEREST RATE SWAP AGREEMENT



SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

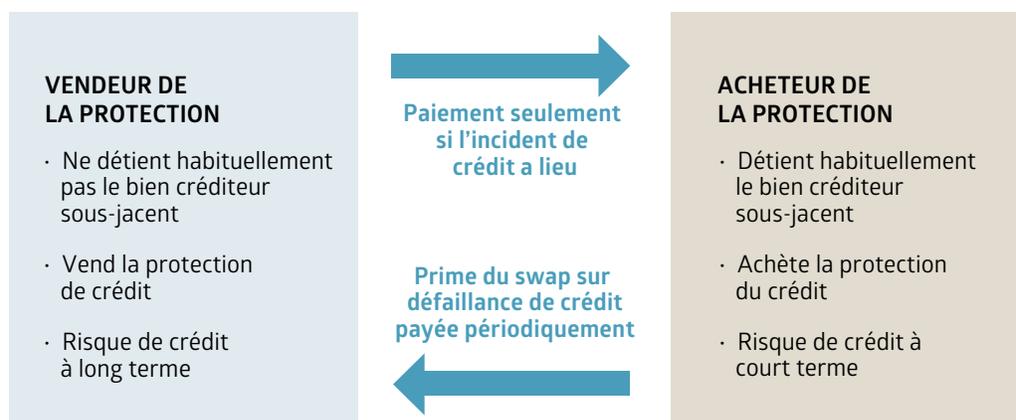
Les swaps peuvent être utilisés par des parties qui souhaitent obtenir le rendement total d'un actif sous-jacent (comme une obligation, une action ou un prêt). Dans un swap sur rendement total, une partie paie un taux établi (fixe ou variable) au détenteur d'un actif sous-jacent, en échange de paiements équivalents au rendement total de l'actif (qui comprend le revenu et les gains en capital).



SWAPS SUR DÉFAILLANCE DE CRÉDIT

Les swaps peuvent être utilisés pour transférer le risque de crédit d'une partie qui veut une protection contre le risque à une partie qui veut le prendre en échange d'une prime. L'acheteur d'un swap sur défaillance de crédit est souvent le détenteur du bien créditeur sous-jacent, aussi appelé l'« actif de référence », et effectue les paiements au vendeur du swap pour la durée du contrat. Par contre, le vendeur accepte qu'en cas de défaut ou, dans certains cas, un autre type d'incident de crédit (comme une décote de crédit), le vendeur paiera à l'acheteur le capital de l'actif de référence et tout intérêt qui doit être payé de la date de l'incident jusqu'à la date d'échéance de l'actif de référence.

UNE OPÉRATION COURANTE DE SWAP SUR DÉFAILLANCE DE CRÉDIT



Pour en apprendre davantage sur les produits liquides non traditionnels et le rôle qu'ils jouent dans le portefeuille d'un investisseur, communiquez avec votre représentant en gros.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

^{MD} Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.

Sources diverses : AllianceBernstein; Corporate Finance Institute; Investopedia; ig.com; investment-and-finance.net; PIMCO; fincad.com; theice.com; thebalance.com; Goldman Sachs; TradingSources.com; withoutyouitsjustnot.us; The Options Guide; CME Group; Allen, Gregory C., « The Risk Parity Approach to Asset Allocation » Callan Investments Institute Research, février 2010; Commission des valeurs mobilières de l'Ontario; Credit Derivatives and Synthetic Structures, John Wiley & Sons 2001.